

ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE de SEINE MARITIME

Affiliée à la Société Centrale Canine pour l'amélioration des Chiens en France (reconnue d'utilité publique)

Séance de Confirmations toutes races (sauf Border Collie)

SOTTEVILLE sous le VAL

Sur le site du Club cynophile chemin des devises
N49°18'59.95'' E1°07'32.69''

Dimanche 26 Février 2017

14 h à 17 h

Bulletin d'inscription

33 € par chien

Race

Nom du Chien

Date de Naissance N° du Livre d'origine provisoire (obligatoire)

Numéro d'identification ou tatouage

Prénom et NOM du Propriétaire

Adresse Complète

Téléphone Mail

Je déclare sincères et véritables les renseignements ci-dessus.

J'exonère spécialement et entièrement l'Association Canine de toutes responsabilités du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien et à moi-même ou causés par le dit chien.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil n'est pas, à ma connaissance, ce jour, atteint de maladies contagieuses. Les frais de participation de l'examen resteront acquis à l'A.C.T.S.M. si le chien est refusé ou ajourné à la confirmation.

Date

Signature

Règlement à l'ordre de l'ACTSM

Chèque

Mandat

Pas d'envoi en recommandé

Joindre une enveloppe timbrée avec votre adresse pour l'envoi de l'accusé d'inscription

Le tout à envoyer à :

L'Association Canine de Seine Maritime 47, avenue du Général Leclerc de Hauteclocque 76120 LE GRAND QUEVILLY

Inscriptions par courrier ou sur cedia.fr jusqu'au 20 février 2017

Possibilité de s'inscrire sur place le jour même